

AVIS sur le projet de SCOT arrêté le 25 avril 2018

(avis joints à l'enquête publique)

LISTE DES AVIS RENDUS

- . Etat :
 - Préfecture - DDT (Direction Départementale des Territoires)
 - DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement)
 - ARS (Agence Régionale de Santé Normandie)
- . CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers)
- . Communautés de Communes :
 - CDC des Pays de l'Aigle
 - CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault
 - CDC Argentan Intercom
- . Compagnies consulaires :
 - Chambre de Métiers et de l'artisanat (Calvados-Orne)
 - CCI Portes de Normandie
 - Chambre d'agriculture de l'Orne
- . Département de l'Orne
- . Région Normandie
- . INAO
- . MRae
- . PNR Normandie Maine
- . SCOT du Pays Risle-Charentonne (Intercom Bernay Terres de Normandie)
- . Communes : ARGENTAN, AUBE, AVERNES SAINT GOURGON, BONNEFOI, CHANDAI, CROUTTES, CRULAI, ECOUCHE-LES-VALLEES, FAY, GUEPREI, L'AIGLE, LES ASPRES, Les GENETTES, MERRI, MONTABARD, MOULINS-LA-MARCHE, OMMOY, RAI, RANES, SAINT-AUBIN-DE-BONNEVAL, SAINT-BRICE-SOUS-RANES, SAINT-NICOLAS-DE-SOMMAIRE, SAINT-OUEN-SUR-ITON, SAINT-SULPICE-SUR-RISLE, SAINT-SYMPHORIEN-DES-BRUYERES.